

# Règlement et modalités d'inscription

## Article 1 : Organisation

Dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition de son Festival International des Littératures Policières, l'association Toulouse Polars du Sud met en place un Escape Game, « Panique dans l'ISS », proposé par l'association Délires d'Encre.

Par équipes de 6, les participants disposeront de 45 minutes pour sauver Gil, un astronaute Robinson de la Galaxie<sup>1</sup>, et le ramener sur Terre avant qu'il ne soit trop tard.

Ce jeu se déroulera dans l'enceinte du festival, 3 Rue Georges Vivent à Toulouse, le dimanche 14 octobre 2018 de 10h00 à 18h00.

7 créneaux de jeu sont disponibles:

- 10h15 – 11h00      accueil à 10h00
- 11h15 – 12h00      accueil à 11h00
- 12h15 – 13h00      accueil à 12h00
- 14h00 – 14h45      accueil à 13h45
- 15h00 – 15h45      accueil à 14h45
- 16h00 – 16h45      accueil à 15h45
- 17h00 – 17h45      accueil à 16h45

## Article 2 : Conditions de participation

Le jeu est ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 12 ans, avec un maximum de 3 enfants par équipe.

Une participation aux frais, d'un montant de 5 euros par participant, sera demandée sur place. Son paiement, effectué uniquement en liquide ou chèque bancaire, conditionnera l'accès au jeu.

Les inscriptions se feront obligatoirement par Internet, en remplissant un bulletin disponible en téléchargement sur le site internet **[www.blog.toulouse-polars-du-sud.com](http://www.blog.toulouse-polars-du-sud.com)** et en le renvoyant à l'adresse e-mail **[escapegame.tps2018@free.fr](mailto:escapegame.tps2018@free.fr)**. Elles seront ouvertes du mardi 18 septembre 12h00 au lundi 1<sup>er</sup> octobre 18h00, l'heure d'envoi du courriel faisant foi.

Le jeu s'effectue par équipes de 6 personnes, soit un total exact de 42 participants pour les 7 créneaux. Il est possible d'inscrire en même temps 1 à 6 personnes, en choisissant les créneaux du matin et/ou de l'après-midi.

L'organisateur complètera éventuellement pour atteindre 6 personnes par équipe et affectera les créneaux de façon à satisfaire le maximum de participants.

Les inscriptions se feront selon la règle du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi ».

Les participants seront informés par courriel de la validation de leur inscription et du créneau qui leur aura été affecté.

---

<sup>1</sup> D'après « Les Robinsons de la Galaxie » (Sedrap éditions), roman de Christian GRENIER qui sera présent sur le salon

Les personnes dont l'inscription n'aura pu être retenue seront informées par courriel et inscrites sur une liste d'attente gérée par l'organisateur selon la même règle du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi ».

### **Article 3 : Déroulement du jeu**

Les participants doivent se présenter à l'accueil de l'Escape Game 15 minutes avant le début de leur créneau pour confirmer leur présence et régler leur participation aux frais.

Les participants qui ne se seront pas présentés 15 minutes avant le début de leur créneau perdront leur accès au jeu. Ils pourront, s'ils le souhaitent, être ajoutés en fin de liste d'attente.

Les consignes relatives au jeu seront données en début de créneau par l'association Délires d'Encre. Elles devront être strictement respectées.

A l'issue des 45 minutes, le jeu s'arrêtera même si les objectifs n'ont pas pu être atteints.

### **Article 4 : Gestion de la liste d'attente**

En cas d'absence d'un ou plusieurs membres de l'équipe 15 minutes avant le début de son créneau, des personnes en liste d'attente seront appelées pour compléter l'équipe.

A cette fin, les personnes inscrites sur la liste d'attente doivent se présenter à l'accueil de l'Escape Game pour signaler leur présence et fournir un n° de téléphone portable sur lequel elles pourront être jointes.

L'ordre de la liste d'attente reste celui établi par l'organisateur et défini à l'article 2 du présent règlement.

Les personnes inscrites sur la liste d'attente et qui n'auront pas pu participer au jeu pourront, avec leur accord écrit, être mises en relation avec l'association Délires d'Encre. Elles seront alors prévenues des prochaines sessions du jeu et y auront une priorité d'accès.

### **Article 5 : Contractualisation**

La participation à l'Escape Game emporte l'acceptation pleine et entière du présent règlement. L'organisateur ne pourra être tenu responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou toute cause indépendante de sa volonté, l'Escape Game venait à être modifié ou annulé.

Toulouse Polars du Sud et Délires d'Encre déclinent toute responsabilité concernant d'éventuels accidents survenant pendant la durée de l'Escape Game.

Les informations personnelles fournies à l'organisateur ne seront utilisées que dans le cadre de ce jeu et seront détruites à l'issue de celui-ci.

Les informations personnelles des personnes inscrites sur la liste d'attente et qui n'auront pas pu participer au jeu ne seront transmises à l'association Délire d'Encre qu'avec l'autorisation écrite des personnes concernées.

Toute difficulté née ou à naître, liée à l'interprétation du présent jeu ou de son règlement, sera soumise à l'organisateur. Ses décisions seront réputées souveraines et sans appel.